

CALENDRIER 2020-2021 – FACULTÉ DE GÉNIE

	Trimestre automne 2020				Trimestre hiver 2021			
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorat	Formation continue créditée TEMPS COMPLET	Formation continue créditée TEMPS PARTIEL	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Formation continue créditée TEMPS COMPLET	Formation continue créditée TEMPS PARTIEL
Journée d'accueil	31 août			s/o	s/o			
Début du trimestre	31 août				11 janvier			
Activités de la Rentrée	2 et 3 septembre	s/o	s/o	s/o				
Début des stages coopératifs	8 septembre	s/o	s/o	4 janvier	s/o	s/o	s/o	
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	22 septembre	22 septembre	Avant la 2 ^e séance du cours ¹	27 janvier	27 janvier	Avant la 2 ^e séance du cours ¹		
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	22 septembre	22 septembre	s/o	27 janvier	27 janvier	s/o	s/o	
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2021)	s/o	s/o	21 janvier (stage été 2021)	s/o	s/o	s/o	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	1 ^{er} décembre	1 ^{er} décembre ²	1 ^{er} décembre ²	25 mars	19 mars ²	19 mars ²	19 mars ²	
Entrevues des stages coopératifs – 1 ^{re} phase	19 au 30 octobre	s/o	s/o	1 ^{er} au 12 février	s/o	s/o	s/o	
Entrevues des stages coopératifs – 2 ^e phase	12 et 13 novembre	s/o	s/o	25 et 26 février	s/o	s/o	s/o	
Fin des stages coopératifs	18 décembre	s/o	s/o	16 avril	s/o	s/o	s/o	
Fin du trimestre	23 décembre				30 avril			
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o			s/o	s/o	s/o	s/o	
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 7 septembre Jour de l'Action de grâce : 12 octobre				Vendredi saint : 2 avril Pâques : 3 au 5 avril			
Journées réservées aux activités étudiantes	3 septembre	s/o	s/o	27 janvier 30 avril (à compter de 17h) 1 ^{er} et 2 mai	s/o 30 avril (à compter de 17h) 1 ^{er} et 2 mai	s/o 30 avril (à compter de 17h) 1 ^{er} et 2 mai	s/o 30 avril (à compter de 17h) 1 ^{er} et 2 mai	
Semaine de relâche	19 au 23 octobre	19 au 23 octobre	s/o	1 ^{er} au 5 mars				
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	Reportée en 2021	s/o	s/o	s/o				

Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o
--	-----	-----

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le : www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers

Note 1 : Pour les étudiantes et étudiants inscrits à une activité pédagogique seulement : avant la 2e séance du cours. Pour les étudiantes et étudiants inscrits à deux activités pédagogiques ou plus durant la même session : 5 jours ouvrables avant la première heure du cours.

Note 2 : Sauf si une date limite différente apparaît au plan de cours officiel d'une activité pédagogique, une demande d'abandon peut se faire en tout temps avant la date spécifiée ci-dessus.

CALENDRIER 2020-2021 – FACULTÉ DE GÉNIE

	Trimestre été 2021		Demi-trimestre mai-juin 2021	
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Formation continue créditée TEMPS COMPLET	Formation continue créditée TEMPS PARTIEL
Journée d'accueil	s/o		s/o	s/o
Début du trimestre	3 mai		3 mai	3 mai
Activités de la Rentrée	s/o		s/o	s/o
Début des stages coopératifs	3 mai		s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	21 mai		21 mai	Avant la 2 ^e séance du cours ¹
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	21 mai		21 mai	s/o
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	15 mai (stage automne 2021)		s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	15 juillet		1 ^{er} juin ²	1 ^{er} juin ²
Entrevues des stages coopératifs – 1 ^{re} phase	7 au 18 juin		s/o	s/o
Entrevues des stages coopératifs – 2 ^e phase	30 juin et 1 ^{er} juillet		s/o	s/o
Fin des stages coopératifs	13 août		s/o	s/o
Fin du trimestre	17 août		29 juin	29 juin
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	16 mai 28 et 29 août		16 mai	16 mai
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES				
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 2 juillet		Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o		s/o	s/o
Semaine de relâche	s/o		s/o	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o		s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	21 au 24 mai		s/o	s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le : www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers

Note 1 : Pour les étudiantes et étudiants inscrits à une activité pédagogique seulement : avant la 2^e séance du cours. Pour les étudiantes et étudiants inscrits à deux activités pédagogiques ou plus durant la même session : 5 jours ouvrables avant la première heure du cours.

Note 2 : Sauf si une date limite différente apparaît au plan de cours officiel d'une activité pédagogique, une demande d'abandon peut se faire en tout temps avant la date spécifiée ci-dessus.